

Ministry
of the
Environment

Standards Development Branch

40 St. Clair Avenue West
7th Floor
Toronto, ON M4V 1M2

MinistPre
de
l'Environnement

Direction de l'élaboration des normes

40, avenue St. Clair ouest
7^e étage
Toronto, ON M4V 1M2



Le 23 décembre 2003

Madame Sohee Ahn
Présidente

Comité d'élaboration des standards pancanadiens
relatifs aux dioxines et aux furannes

a/s du ministère de la Protection des eaux, des terres et de l'air de la C.-B.

Strategic Policy, Planning & Intergovernmental Relations Branch

2975 Jutland Road, 5th Floor

P.O. Box 9335 Stn Provincial Government

Victoria, BC V8W 9M1

Objet : Examen 2003 des standards pancanadiens (SP) relatifs aux dioxines et aux furannes provenant des usines de frittage du fer

Madame Ahn,

Au nom du Groupe consultatif multisectoriel sur le frittage du fer (GCM – FF), j'ai le plaisir de transmettre au Comité d'élaboration (CÉ) des SP relatifs aux dioxines et aux furannes, la recommandation suivante dans le cadre de l'examen 2003 des SP relatifs aux dioxines et aux furannes provenant des usines de frittage du fer.

Le CÉ a demandé au GCM – FF de repérer les nouvelles données se rapportant aux objectifs numériques de la version actuelle du SP. LE GCM – FF est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait présentement aucune nouvelle information significative pouvant justifier une révision des normes en vigueur. Le Groupe consultatif multisectoriel a jugé que, pour l'instant, aucune nouvelle donnée ne justifiait l'examen de la version actuelle du standard. Cette décision tenait compte de l'examen récent réalisé par la firme William Lemmon & Associates pour le compte du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) portant sur les options techniques de prévention de la pollution visant le frittage du fer. Les résultats de tous les essais effectués pour mesurer les émissions de dioxines et de furannes provenant de la dernière usine canadienne de frittage du fer encore en exploitation ont également été passés en revue.

L'évaluation de tous les standards pancanadiens relatifs aux dioxines et aux furannes qui devra être présentée aux ministres en 2006 a également été prise en considération : « L'évaluation portera sur les nouvelles données scientifiques, techniques et économiques et évaluera la nécessité d'établir une nouvelle série d'objectifs et d'échéanciers dans le cadre des standards pancanadiens pour continuer de progresser vers la quasi-élimination »¹. On a jugé que le moment serait bon pour réexaminer le standard actuel visant les FÉA dédiés à la fabrication d'acier à la lumière des nouvelles données et des résultats des essais de dosage supplémentaires qui devraient alors être disponibles.

En tenant compte des facteurs énumérés plus haut, le GCM – FF fait la recommandation suivante au CÉ :

- Il n'est pas nécessaire d'apporter des modifications aux standards pancanadiens relatifs aux dioxines et aux furannes provenant du frittage du fer pour décembre 2003.

L'information ci-dessus est respectueusement soumise au nom du GCM – FF.

Veuillez agréer, Madame Ahn, mes salutations distinguées.

Original signé par :

Larry Smet
Président
Groupe consultatif multisectoriel sur le frittage du fer (GCM – FF)

c.c. Membres du GCM – FF et observateurs
Krista Nakrieko, CCME

¹ Conseil canadien des ministres de l'environnement, *Standards pancanadiens relatifs aux dioxines et aux furannes: Usines de frittage du fer*. Approuvé par le Conseil des ministres du CCME, Mars 2003.